

## Pour les biodéchets : 1 seule option

Dépôt en borne biodéchets  
en vrac ou sac papier

Bioseau  
=  
biodéchets



Trouvez la borne biodéchets la plus proche  
avec la carte interactive



## Pour les déchets résiduels et recyclables : 3 options

Dans les containers de votre immeuble

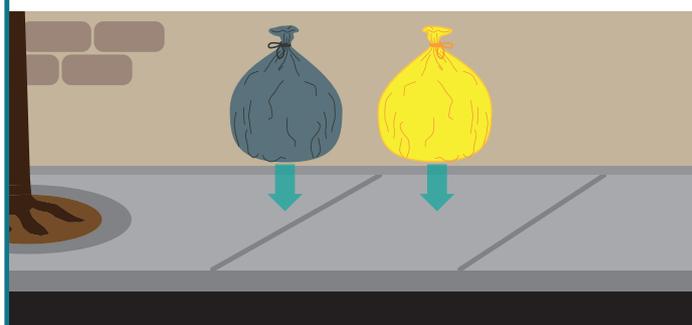
Poubelle noire  
=  
déchets  
résiduels



Poubelle jaune  
=  
déchets  
recyclables



Dans un sac, sur le trottoir



**UNIQUEMENT** le jour de collecte  
(voir carte)

Dans un point d'apport volontaire



En accès libre 24h/24

### Votre logement se trouve :



**dans le secteur bleu**



**dans le secteur rose**

### Jours des collectes

vendredi soir (dès 19h)

mercredi soir (dès 19h)

Sortir les déchets entre 18h30 et 19h

### Jours des collectes

vendredi matin (dès 4h)

mercredi matin (dès 4h)

Sortir les déchets la veille entre 18h30 et 19h

### Les points d'apport volontaire



JE DÉPOSE  
DÉCHETS RECYCLABLES



JE DÉPOSE  
VERRE



JE DÉPOSE  
DÉCHETS RÉSIDUELS

## CUSSET

Trouver le point d'apport volontaire le plus proche avec la carte interactive :



## VICHY

## BELLERIVE-SUR-ALLIER



Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende allant de

**135€ à 1500€**

Art. R 632-1, R633-6 et R 635-8 du code pénal